

COMpte-rendu du comité de programmation leader

Aimargues

Vendredi 5 décembre 2025

Ordre du jour

1. Point sur la consommation prévisionnelle de l'enveloppe 2023-2027 ;
2. Vote d'un projet pour avis d'opportunité :
 - Actions de médiation cinématographique autour de la trilogie camarguaise de Claude TIMON-GAIGNAIRE – Mistral Production
3. Programmation selon retours de l'Autorité de Gestion Régionale :
 - Création d'un magasin de vélo à Vauvert - Objectif Bike
 - Organisation des « journées Energies positives, faites des habitats à énergies douces » - CIVAM Vidourle
4. Contribution à l'évaluation du GAL Vidourle Camargue

Date de convocation : 28/11/2025

Membres en exercice : 20 titulaires et 20 suppléants

Membres votants : votes exprimés 11/20 en début de séance

La règle du double quorum est respectée : quorum général et aucun groupe d'intérêt n'est majoritaire.

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq décembre, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

PRÉSENTS :

Collège des élus publics (3/8) : Pierre MARTINEZ, François GRANIER, Isabelle AUTIER

Collège des acteurs socio-économiques (4/7) : Christian BOURDON, Gérard GALET, Robert LEFORT, Valérien PITARCH

Collège des citoyens et de la société civile (4/5) : Claire THIERRY, Thomas KREISER, Daniel REMY, Claude CONSTANT

ÉQUIPE DU GAL : Maxime CHARLIER, Aude FAYE, Adrien MONTIZON

EXCUSÉS :

Collège des élus publics : Josiane ROSIER-DUFOND, Katy GUYOT, Philippe GRAS, Thierry AGNEL, Jérôme BOISSON

Collège des acteurs socio-économiques : Daniel PAYEN, Rémi DUMAS,

Collège des citoyens et de la société civile : Gisèle OLLIVIER, Frédéric FONTVIEILLE

Le GAL Vidourle Camargue est accueilli par la Mairie d'Aimargues dans la salle du conseil récemment rénovée.

1. Point sur la consommation prévisionnelle de l'enveloppe 2023-2027

Maxime CHARLIER informe que, depuis le dernier comité de programmation du 10 octobre 2025, la maquette financière 2023-2027 a connu deux mouvements :

- La fiche action 3 est ramené à 17 400 € d'enveloppe disponible suite à la sélection des deux derniers projets (Arènes d'Entre-Vignes 40 k€ et Forêt d'Aubais en Commun 40 k€) ;
- La fiche action 5 animation affiche un montant prévisionnel disponible de 311 500 € suite au dépôt sur Europac de la demande d'aide pour l'animation-gestion 2025 du dispositif LEADER (88 k€).

Il est rappelé qu'à ce jour, seul le dossier d'animation 2023-2024 du GAL est programmé et que l'ensemble de la maquette est au stade de sélection. Ainsi, les montants présentés sont des projections qui doivent encore être confirmées suite au dépôt des demandes par les porteurs, à l'instruction par l'autorité de gestion régionale et à la programmation par le GAL. Sur les 38 projets sélectionnés, 29 ont été déposés sur la plateforme Europac.

La synthèse de la maquette financière ainsi que la liste des projets sélectionnés se trouvent en annexe du présent compte rendu.

2. Analyse et vote d'un projet pour avis d'opportunité

Conformément au règlement intérieur du GAL, Claude Timon GAIGNAIRE, candidat à l'aide du dispositif LEADER, présente son projet aux membres du comité de programmation pour recevoir un avis d'opportunité à constituer un dossier de demande d'aide.

Médiation cinématographique autour d'une trilogie camarguaise – Mistral production

Présentation par Claude TIMON-GAIGNAIRE, Mistral production

CALENDRIER : 2026-27

RESULTATS ATTENDUS :

- Projections-débats (principalement Camargue, terre à fleur de mer) ou ciné-appart en présence du réalisateur et de l'actrice Moni Grego
- Ateliers d'initiation au jeu d'acteurs « face à la caméra » pour ado
- Ateliers d'écriture à la suite de visites guidées autour du Vidourle
- Ateliers d'initiation au graphisme digital autour de la création ou réinvention d'un personnage mythologique représentant le Vidourle.
- Réalisation d'une fiction documentaire avec les ados filmés dans leur descente scénarisée du Vidourle en canoé.

| DÉPENSES PRÉVISIONNELLES | | MONTANT HT | PLAN DE FINANCEMENT | | MONTANT |
|--|--|-----------------|--|------|----------|
| • Conception | | 6 500 € | CEAC du Pays de Sommières (acquis) | 12% | 3 000 € |
| • 11 Projection-débats de la trilogie | | 3 650 € | Autres communes ou EPCI (à définir) | 4% | 960 € |
| • 2 ateliers ados « Face caméra » | | 2 600 € | Autofinancement | 20% | 4 950 € |
| • 2 visites + ateliers d'écriture ados | | 2 000 € | Aide LEADER | 64 % | 15 840 € |
| • 2 ateliers de création graphique « bête mythologique du Vidourle » | | 1 500 € | TOTAL | 100% | 24 750 € |
| • Fiction-reportage sur la décente du Vidourle | | 8 500 € | □ Plafond et plancher FEADER respectés | | |
| Coût TOTAL | | 24 750 € | | | |

Remarques en séance :

Le lien à la stratégie du GAL et aux thématiques du Pays d'Art et d'Histoire fait débat. Si le long-métrage de la trilogie traite bien du patrimoine naturel de la Camargue et des enjeux climatiques actuels, les deux autres films ne traitent pas des spécificités locales et ont déjà été diffusés sur le territoire. La plus-value culturelle du projet ne fait ainsi pas l'unanimité. Malgré 18 mois d'accompagnement du PETR et de la CCPS, le très riche projet de M. Gaignaire semble dispersé. La difficulté du porteur de projet à suivre le processus standard de sélection présume des difficultés probables à réaliser les actions dans le cadre administratif et financier rigide du FEADER. Cependant, les thématiques de l'eau et du Vidourle séduisent les membres du comité et M. Gaignaire sait transmettre sa passion. Le GAL pourrait l'accompagner vers des partenaires locaux en capacité de structurer l'opération.

| | |
|---|--|
| Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 0/10. | Pour : 9 Abstention : 1 Contre : 1 |
|---|--|

3. Programmation selon retours de l'Autorité de Gestion Régionale

Les membres du comité ont voté l'aide financière accordée aux projets, validés préalablement en opportunité, après l'instruction de leur dossier réputé complet par la Région Occitanie (autorité de gestion du LEADER).

Faute de retour de l'avis réglementaire du service instruction concernant le dossier de l'association collégiale Le Vivier Tiers-lieu d'Aubais, le financement FEADER n'a pas pu être présenté au vote lors de cette séance, contrairement à l'ordre du jour envoyé préalablement.

L'attribution officielle des aides LEADER est l'occasion d'informer le comité quant aux réalisations des projets financés.

| Fiche Action | Dossiers | Porteur | Note sur 10 | LEADER (en €) | Assiette LEADER (en €) |
|------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|-------------|---------------|------------------------|
| Fiche-action 1 Objectif 3 | Équipement d'un magasin de vélo | Adrien Sanchez - Objectif Bike | 7 | 12 958,75 € | 32 489,62 € |

Le **magasin-atelier de vélo Objectif Bike à Vauvert** a ouvert officiellement en janvier 2024. À ce jour, il cumule 3 024 factures pour ses services d'entretien-réparation, de vente en boutique, de location et de vente de vélos. En terme de chiffre d'affaire, cela a représenté un volume de 94 000 € en 2024 et devrait dépasser les 100 000 € pour 2025 (contre respectivement 68 k€ en 2024 et 100 k€ en 2025 attendus dans le prévisionnel).

Le résultat de l'entreprise atteint l'équilibre dès sa deuxième année, et permet une rémunération au SMIC du gérant.

| | |
|--|---|
| Il est procédé au vote de sélection et de programmation d'une aide LEADER de 12 991,88€ en faveur de l'entreprise Objectif Bike. | Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0 |
|--|---|

| Fiche Action | Dossiers | Porteur | Note sur 10 | LEADER (en €) | Assiette LEADER (en €) |
|------------------------------|---|----------------|-------------|---------------|------------------------|
| Fiche-action 1 Objectif 1 | Organisation des journées Energies positives, faites des habitats à énergies douces | CIVAM Vidourle | 9 | 12 372,00 € | 19 745,43 € |

Les **journées « énergies positives » du CIVAM Vidourle** ont eu lieu les 4 et 5 mai 2024 à Junas. Grâce au beau temps, l'évènement a dépassé les objectifs initiaux :

- Une affluence de 700 visiteurs dont des habitants n'appartenant pas aux réseaux militants ;
- Deux ateliers, trois conférences, deux concerts et 20 démonstrations de matériel et stands divers ;
- Un site web <https://energies-positives.ovh/> compilant toutes les ressources (tuto, photos, contacts, émissions radio, supports des conférences...).

Les bénévoles essoufflés par cette première édition très réussie n'ont pas organisé de journées « énergies positives » en 2025, mais des synergies ont perdurées avec la visite de l'éco-lieu de Vauvert et la création d'un groupement d'achat. Les structures présentes ont noué des partenariats entre elles ou ont pu attirer de nouveaux adhérents.

| | |
|---|----------------|
| Il est procédé au vote de sélection et de programmation d'une aide LEADER de 12 372€ en faveur de l'association CIVAM Vidourle | Pour : 11 |
| | Abstention : 0 |
| | Contre : 0 |

4. Contribution à l'évaluation du GAL Vidourle Camargue

Depuis le mois de juillet, une commission d'évaluation du GAL Vidourle Camargue s'est réunie cinq fois afin de construire le cadre méthodologique de l'évaluation à mi-parcours du programme LEADER 2023-2027. La commission est constituée de représentants des collèges du GAL, d'un chargé de mission de la Région Occitanie, d'un porteur de projet sélectionné et bénéficiaire de l'appui de deux chercheurs géographes.

Les animateurs du GAL ont proposé un atelier participatif aux membres présents. Ces derniers ont contribué à la définition du cadre d'évaluation en apportant leur point de vue sur les caractéristiques de projets LEDAER exemplaires.

5. Points divers

Évènement

- 20 janvier 2026 à Gallargues-le-Montueux (siège CCRVV) : **Conférence sur l'évaluation des programmes européens LEADER : perspective européenne** par les géographes Guillaume Lacquement (Université de Perpignan, Art-DEV) et Pascal Chevalier (Université Paul Valéry, LAGAM).

Prochain comité de programmation :

- Vendredi 6 mars 2026 à la mairie d'Aimargues

Compte-rendu rédigé le 18/11/12/2025 à Aimargues.

Le Président du GAL,

Pierre Martinez

